

<b>TITRE DU POSTE :</b>	<b>PRÉPOSÉ - ENTRETIEN</b>
<b>SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :</b>	<b>RESPONSABLE IMMEUBLES OU ENTRETIEN</b>
<b>DIRECTION :</b>	<b>SERVICES IMMOBILIERS</b>

### **SOMMAIRE DE LA FONCTION**

Relevant du responsable immeubles ou entretien et dans la philosophie de gestion axée sur la responsabilisation et l'imputabilité, le développement durable et l'accompagnement social le préposé - entretien effectue les diverses tâches d'entretien des équipements, des terrains et des immeubles.

### **RESPONSABILITÉS ET ACTIVITÉS**

À titre indicatif et de façon non limitative, le titulaire du poste :

1. Exécute divers travaux de menuiserie à l'intérieur, tel que l'installation et la réparation de portes, comptoirs, armoires ;
2. Installe ou répare les différents finis de plancher ;
3. Répare les murs de placoplâtre et y installe la céramique ou autres finis ;
4. Répare les revêtements extérieurs de bois, aluminium ou vinyle des immeubles ;
5. Exécute des travaux mineurs de béton ;
6. Répare ou installe les clôtures de bois, enclos à ordures ou autres ;
7. Remédie, lors de rénovation, à des problèmes mineurs de travaux de plomberie, charpente, isolation et finition intérieure et extérieure ;
8. Participe à l'entretien préventif des immeubles ;
9. Effectue les travaux généraux de peinture, plâtrage et de calfatage ;
10. Informe les locataires du fonctionnement des équipements mis à leur disposition ;
11. Note les renseignements demandés sur les réparations demandées ;
12. Signale toute déficiences apparente de construction à son supérieur immédiat ;
13. Prépare la commande, vérifie la réception du matériel d'entretien et quincaillerie, maintient en quantité suffisante tout le matériel requis dans l'exécution de ses tâches dans le lieu qui lui est assigné ;
14. Peut-être assigné au camion de service pour répondre aux appels de réparations mineures ;
15. Peut-être assigné au camion régional pour répondre aux besoins des organismes externes ;
16. Travaille en équipe et contribue à établir des relations harmonieuses au sein du personnel ;

TITRE DU POSTE	PRÉPOSÉ - ENTRETIEN
----------------	---------------------

17. Effectue toutes autres tâches qui lui sont confiées par son supérieur immédiat ;

### **EXIGENCES**

- Diplôme d'études professionnelles en entretien général d'immeuble, charpentier-menuisier.
- Cinq (5) ans d'expérience.

### **AUTRES EXIGENCES**

- Travailler dans le respect des occupants avec tact et courtoisie ;
- Avoir une autonomie et débrouillardise développées ;
- Avoir la capacité de comprendre et de suivre des instructions écrites ;
- Connaitre l'informatique ;
- Avoir un état de santé permettant un effort physique (examen médical obligatoire) ;
- Posséder un permis de conduire valide au minimum de classe 5. Les seules restrictions permises sont H et A, les autres restrictions seront à évaluer ;
- Devoir occasionnellement intervenir en dehors des heures régulières de travail.